



# La participation citoyenne en aménagement du territoire

Conceptualisation d'un cadre de référence de mise  
en œuvre de la Convention d'Aarhus pour la  
planification directrice

Les dispositions concernant l'information du  
public ont été confortées, entre autres, par la  
convention d'Aarhus signée le 25 juin 1998 au  
Danemark par 39 États.



# 1. Problématique (1)

---

- Recherche de méthodes permettant aux citoyens de **participer dans des projets affectant leur cadre de vie**
- Cette recherche prend la Convention d'Aarhus comme le document de référence
- L'objectif vise à **identifier les outils/méthodes** développés dans le domaine des sciences sociales permettant de mettre en œuvre les prescriptions de la Convention d'Aarhus



# 1. Problématique (2)

---

- **Démarche**
  - Associer des phases de participation à des étapes du processus décisionnel



# Plan

---

1. **Problématique**
2. **Matériaux de travail**
3. **Résultats de l'étude**
4. **Conclusion**



## **2. Matériaux de travail**

---

**2.1 Le concept de participation**

**2.2 La Convention d'Aarhus**

**2.3 La planification directrice**

**2.4 Le modèle de décision de Herbert Simon**

## 2.1 Le concept de participation

---

- « l'ensemble des possibilités démocratiques, offertes à la population, de collaborer à la prise de décision. Une participation authentique est alors un engagement actif des citoyens dans la résolution des problèmes qu'ils jugent essentiels et pertinents et dont ils peuvent effectivement concourir à élaborer et à contrôler les solutions »<sup>[1]</sup>.

<sup>[1]</sup> Olivry, [ cité par Hydro-Québec, *La participation du public aux projets d'équipements*, Vice-Présidence, communications et relations publiques. 1991] in Ruegg J., Mettan N., Vodoz., op. cit., p. 81.



## 2.2 La Convention d'Aarhus

---

- **Pilier 1 : l'accès à l'information sur l'environnement**
- **Pilier 2 : la participation du public au processus décisionnel**
- **Pilier 3 : l'accès à la justice**

## 2.3 La planification directrice

- L'objet d'étude : **l'aménagement du territoire**
- « l'art, à la fois, de disposer justement un territoire et d'en disposer efficacement [...] »[\[1\]](#).
- La **planification directrice** lie les autorités sans être « opposable aux tiers »

[\[1\]](#) Cours d'aménagement du territoire donné par les Professeurs : Bernard Debarbieux et Ruggero Crivelli, Université de Genève, département de géographie, semestre d'hiver 2003.



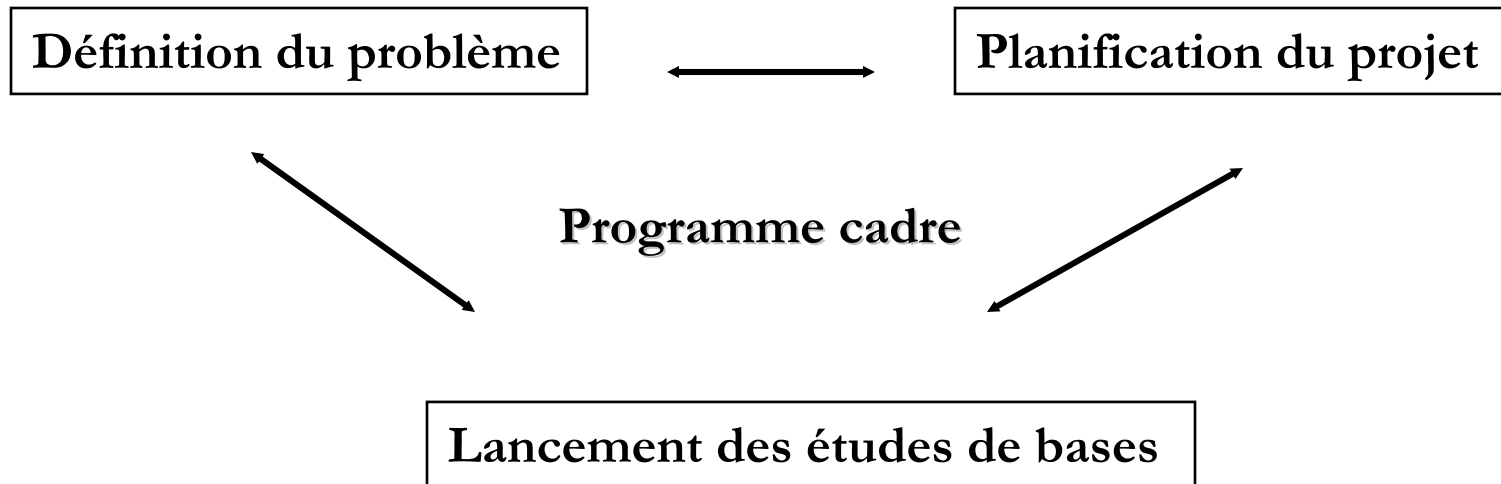
## 2.4 Le modèle de décision de Herbert Simon

---

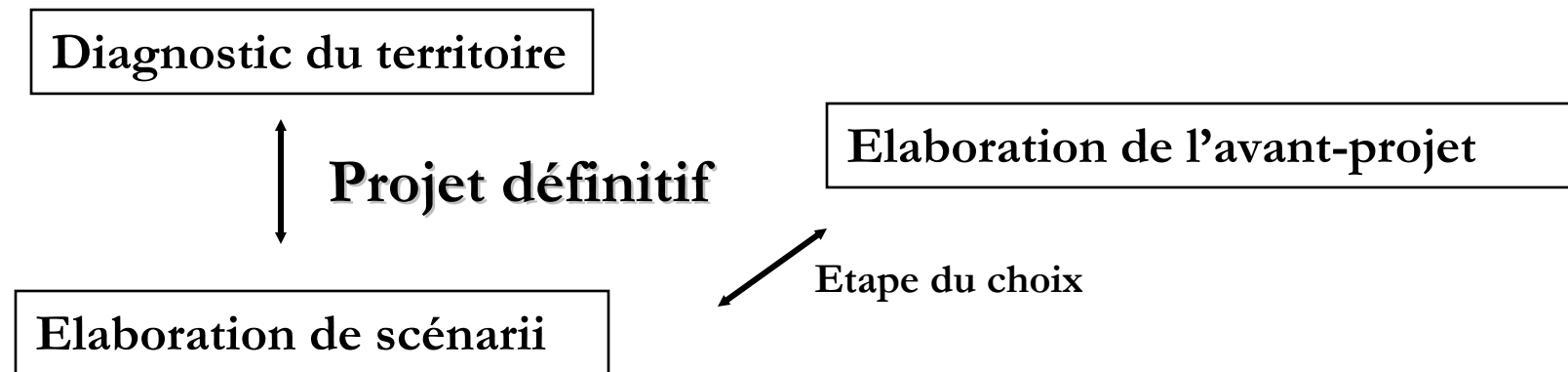
- Les phases du processus décisionnel
  - a) La phase d'intelligence
  - b) La phase de modélisation
  - c) L'étape du choix

## a) La phase d'intelligence

---



## b) La phase de modélisation et de choix





## **3. Les résultats de l'étude**

---

**3.1 L'identification de problématiques de la participation aux différentes étapes du processus décisionnel**

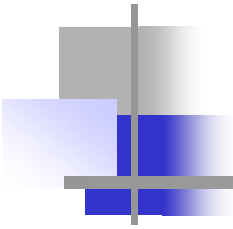
**3.2 Le recensement d'outils développés dans le domaine des sciences sociales favorisant la participation**



# Les objectifs de participation

---

- La formation de l'opinion publique
- L'expression de la demande sociale
- La délibération



# La formation de l'opinion publique

---

- La formation de l'opinion publique est une **condition préalable** à la participation du public
- L'objectif : renforcer le **niveau de compétence civique** en favorisant la libre formation de l'opinion publique par (1) la facilitation de l'accès aux documents (transparence de l'administration) et (2) la diffusion de l'information



# L' expression de la demande sociale

---

- **L'objectif** : recueillir de l'information sur les attentes des habitants afin de constituer un matériau de base sur lequel travailler
- L'information recherchée est la « **connaissance ordinaire** » découlant d'une expérience quotidienne des espaces construits



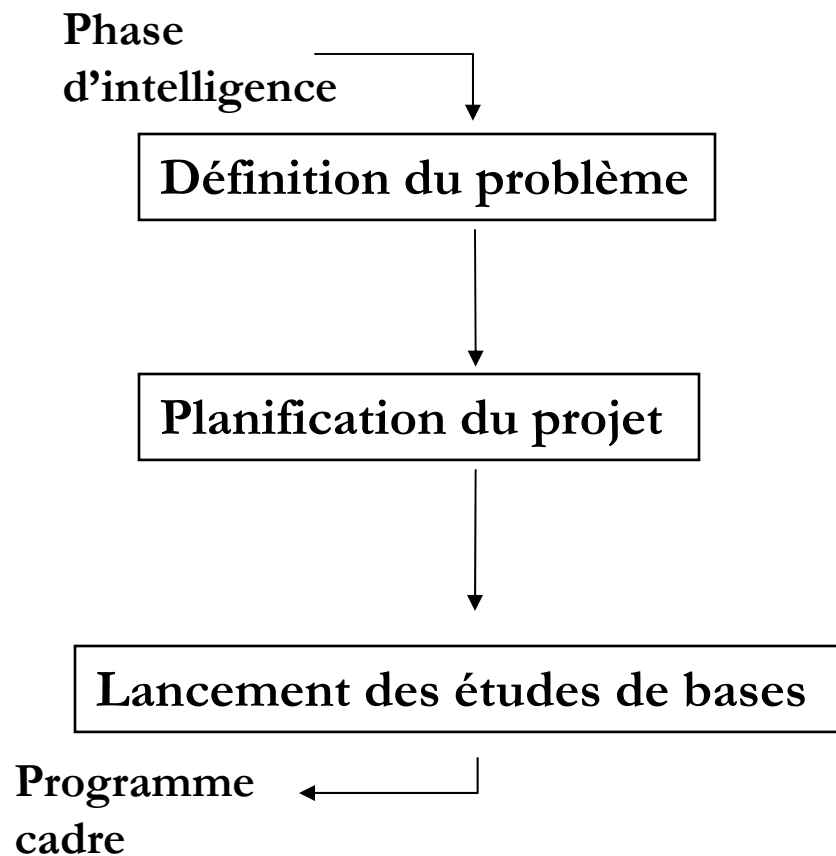
# La délibération

---

- Avec les **instruments délibératifs**, le public peut acquérir le **statut de partenaire**
- La délibération s'adresse à des citoyens groupés instaurant une **relation bilatérale**
- Elle suppose ainsi l'intégration du public au processus décisionnel à certains moments du projet

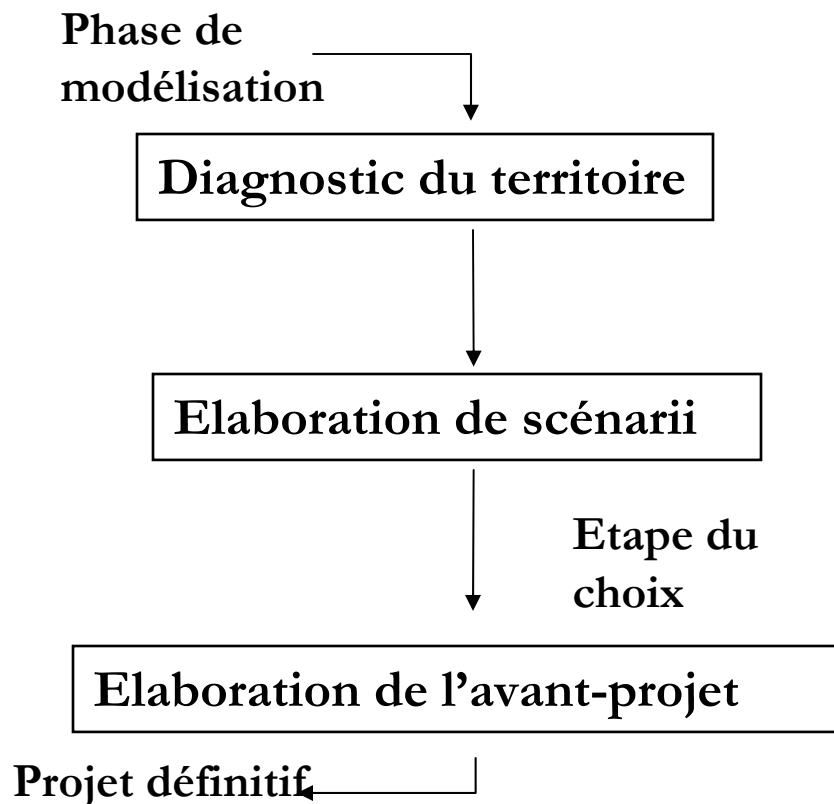


# 3.1 Les problématiques particulières de la participation selon les étapes du processus décisionnel (1)



- Récolte d'information auprès du public sur l'espace vécu
- Appréciation de la capacité du projet à retranscrire la demande sociale
- Influence sur les enjeux politiques/l'évolution urbaine

## 3.1 Les problématiques particulières de la participation selon les étapes du processus décisionnel (2)



- Estimation du degré d'acceptation des scénarii
- Influence sur l'élaboration des solutions
- Possibilité pour le public d'exprimer ces préférences par rapport aux divers scénarii

## 3.2 D'autres outils pour participer

<b>La formation de l'opinion publique</b>	<b>L'accès à l'information : lieux de démocratie locale, site Internet, Infokiosques, etc.</b> <b>Diffusion de l'information : courriers, fax, manifestation, médias, publicité</b>
<b>L'expression de la demande sociale</b>	<b>L'enquête sociologique, le questionnaire, les visites de quartiers, le diagnostic de quartier, le débat public, les ateliers et séminaires etc.</b>
<b>La délibération</b>	<b>Le jury de citoyens, les cellules de planification, l'atelier d'urbanisme, les groupes de travail, etc.</b>



## 4. Conclusion

---

- **Offrir un complément aux procédures imposées par les textes officiels**
- **Le résultat essentiel de ce rapport est la constitution d'un cadre de référence orientant la mise en œuvre de la participation pour la planification directrice**